

T1 Servitudes relatives aux chemins de fer

— Ligne 887000 de Lyon Croix-Rousse à Trévoux

— PT3 Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications

PM1-Le Plan d'Exposition aux Risques Inondations de la Saône approuvé le 08/10/1993 est opposable et à ce titre reporté sur le présent plan comme servitude d'utilité publique

- | | |
|---|---|
|  | zone rouge où la construction est interdite |
|  | zone non soumise au risque inondation |
|  | zone bleue_construction autorisée sous conditions |

Pour autant, en application de l'article R111-2 du code de l'urbanisme c'est la carte de l'aléa de référence de la crue de 1840 modélisée aux conditions actuelles d'écoulement du 23/12/2008 reportée en tant qu'information sur le présent plan qui doit être pris en considération dès lors que son zonage est plus contraignant que l'actuel PERI pour l'instruction des dossiers d'urbanisme

aléa inondations - base crue de 1840 modélisée aux conditions actuelles d'écoulement
(PAC du 23/12/2008) pour application de l'article R111-2 du code de l'urbanisme

- | | |
|---|---|
|  | aléa fort |
|  | aléa modéré |
| ZNIEFF de type 1 | |
| Illes et prairie de Quincieux | |
|  | validé le 7 Juillet 2005 par le conseil scientifique régional pour la protection de la nature |
| ZNIEFF de type 2 | |
| Val de Saône méridional | |
|  | validé le 7 Juillet 2005 par le conseil scientifique régional pour la protection de la nature |
|  | Chemins inscrits au plan départemental de randonnées |
|  | zones archéologiques préventives de saisine des services de la préfecture de région arrêtés préfectoral du 11 Janvier 2005 (zones 1, 2, 3, 4) |

Exposition au plomb :
L'ensemble du département est classé zone à risque
L'arrêté préfectoral du 02/05/2001 en précise l'application

Données : DDT 01 / SNCF/DRAC Rhône Alpes/France-Télécom/Préfecture / DREAL Rhône Alpes /CG01/ PDIPR
d de plan : origine Cadastre © droits de l'Etat réservés

vertissement : le plan ci-contre est produit par la DDT de l'Ain sur la base d'informations collectées auprès de différents services gestionnaires.

Pour tout renseignement complémentaire sur les servitudes en vigueur l'utilisateur devra se reporter aux textes réglementaires correspondants.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AIN

Direction Départementale
des Territoires

Service Prospective Urbanisme Risques
Unité SIG
23 rue Bourgmayer
BP 90410
01012 BOURG-EN-BRESSE Cedex

Commune de Parcieux

Plan de servitudes et d'informations

Echelle : 1/5000°
Date : 3 Janvier 2011

